

## SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

Annexe produite dans le cadre de l'article L3313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) :

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe [...] au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »*

Le Conseil Départemental du Cher a souhaité mener, par des choix courageux et responsables, une stratégie financière ambitieuse mettant l'accent sur le renforcement de la maîtrise des dépenses de fonctionnement grâce à des efforts de gestion accentués et à une politique de mutualisation renforcée pour réussir une nouvelle fois à faire face à :

- la baisse continue des ressources institutionnelles, et notamment de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat (65,6M€ en 2016 contre 70,7M€ en 2015 soit -7,2%), destinée à contribuer à la réduction des déficits publics,
- un poids des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) toujours conséquent (100,4M€ en 2016 contre 98,1M€ en 2015 soit +2,38%) avec un reste à charge de 49M€ qui équivaut à une année d'investissement,
- un contexte économique fragile

Dès lors, malgré une nouvelle contribution du département au redressement des finances publiques à hauteur de 4,8M€, la structure du compte administratif 2016 est maîtrisée. Elle traduit des choix budgétaires courageux réalisés par la nouvelle mandature et des nouvelles orientations stratégiques qui ont permis d'obtenir les évolutions en recettes et dépenses comme suit :

- une hausse de recettes de 8M€ soit 2,10% par rapport à 2015.

Recettes	2015	2016	2015/2016
Fonctionnement	340,06	349,90	+2,90%
Investissement	37,88	35,98	-5,02%
<b>TOTAL</b>	<b>377,94</b>	<b>385,88</b>	<b>+2,10%</b>

- une hausse mesurée et contenue des dépenses de 5M€ soit 1,42% par rapport à 2015 grâce à une baisse « historique » des dépenses de fonctionnement de -1,43%

Dépenses	2015	2016	2015/2016
Fonctionnement	323,28	318,66	-1,43%
Investissement	54,17	64,14	18,41%
<b>TOTAL</b>	<b>377,45</b>	<b>382,81</b>	<b>1,42%</b>

Le compte administratif 2016 se solde par un excédent brut excédentaire cumulé de clôture de 18,45M€ qui est en exacte conformité avec celui du compte de gestion établi par le payeur départemental avec une combinaison :

- d'un résultat d'exercice 2016 de 2 913 522,41 € (contre 3,36 M€ en 2015),
- d'une reprise du résultat antérieur de 15 538 518,55€.

L'ensemble des réalisations 2016 s'établit ainsi :

<b>Présentation générale par section</b>			
Sections	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements réels 2016	349 904 509,79	318 664 236,25	
Excédent 2015 reporté	14 058 788,95		
Mouvements d'ordre	28 796 464,98	27 961 310,69	
<b>Total</b>	<b>392 759 763,72</b>	<b>346 625 546,94</b>	<b>46 134 216,78</b>
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements réels 2016	58 520 638,41	86 847 389,54	
Affectation du résultat 2015 reporté	1 479 730,60		
Mouvements d'ordre	33 432 980,13	34 268 134,42	
<b>Total</b>	<b>93 433 349,14</b>	<b>121 115 523,96</b>	<b>-27 682 174,82</b>
	<b>Résultat cumulé de clôture</b>		<b>18 452 041,96</b>

<b>Récapitulatif général par nature de mouvements</b>			
	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
Mouvements réels	408 425 148,20	405 511 625,79	2 913 522,41
Reprise des résultats	15 538 519,55		15 538 519,55
Mouvements d'ordre	62 229 445,11	62 229 445,11	
	<b>Résultat cumulé de clôture</b>		<b>18 452 041,96</b>

Concernant le budget principal, la stratégie financière de l'Exécutif a déjà porté ses fruits avec un effet de ciseaux qui s'est doublement inversé en 2016 puisque :

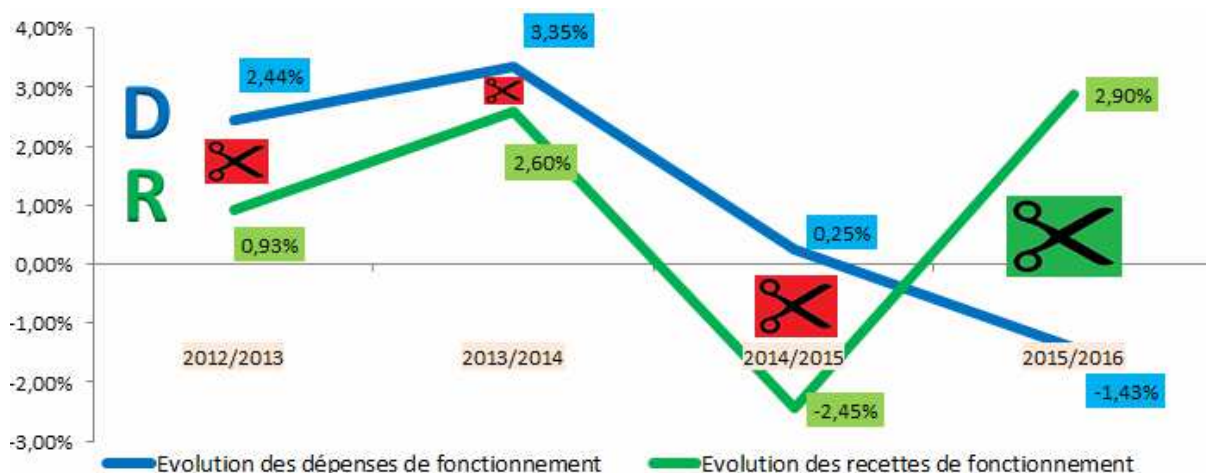
- les recettes progressent plus vite que les dépenses,
- les dépenses diminuent aussi, provoquant une forte hausse de l'épargne.

La situation des finances départementales du Cher était encore jugée très préoccupante en 2015 du fait d'un effet ciseau qui s'était accentué avec le rythme plus soutenu des dépenses de fonctionnement par rapport à la faible hausse des recettes de fonctionnement.

**Cet effet ciseau** est stoppé et s'inverse même en 2016, garantissant le retour à une meilleure santé financière, grâce à deux tendances cumulatives :

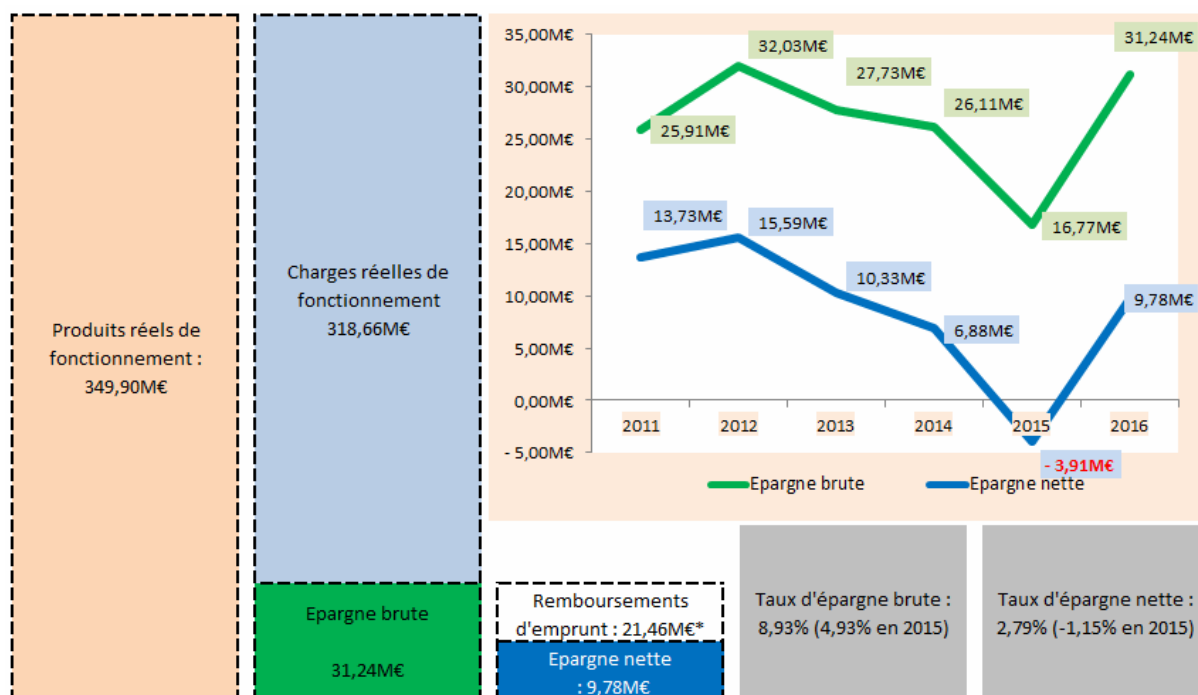
- une hausse plus importante des recettes (+2,9%)
- une baisse des dépenses (-1,43%)

Pour preuve, le **niveau des dépenses et des recettes** évolue sur la section de fonctionnement comme suit :



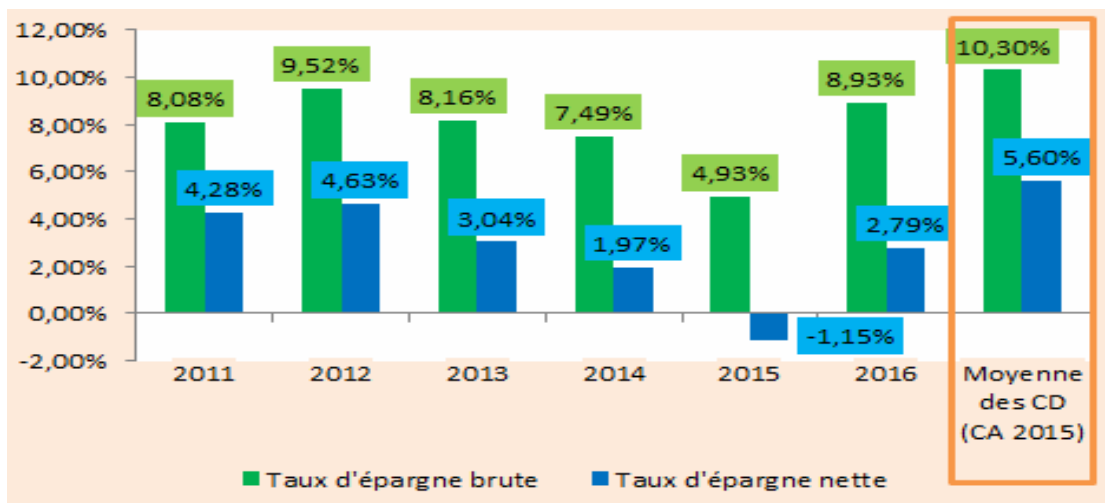
Une lisibilité accrue grâce au pilotage par l'épargne permet d'apprécier l'amélioration de la santé financière de la collectivité :

- **L'épargne brute**, qui permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité, en exprimant la part des ressources courantes disponibles pour rembourser la dette et pour investir, évolue à la hausse entre 2015 et 2016 (soit +14,5M€). Les évolutions de la section de fonctionnement viennent expliquer cette nette amélioration de la situation financière.

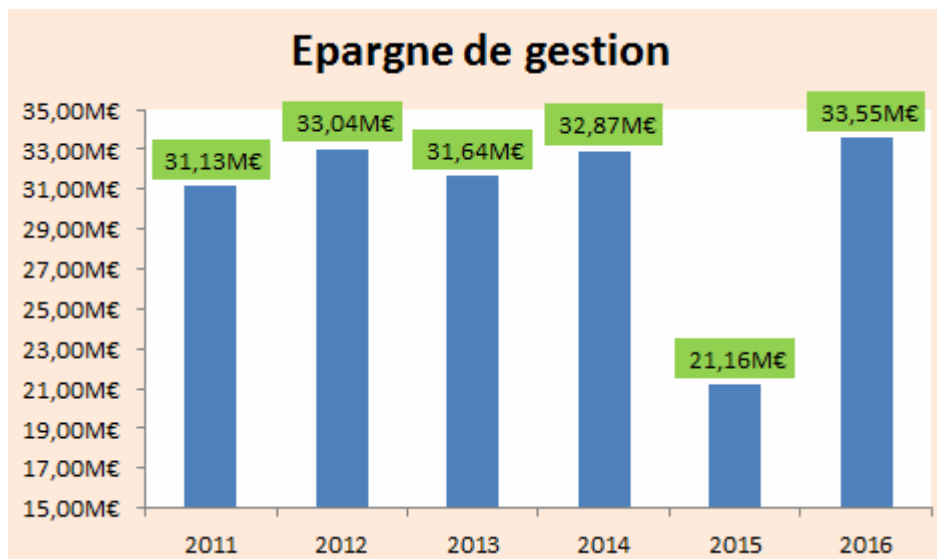


\* Les remboursements d'emprunt inclut les mouvements sur le 1641 (dépenses) mais aussi le solde du compte 16449 intégrant une baisse de plafond

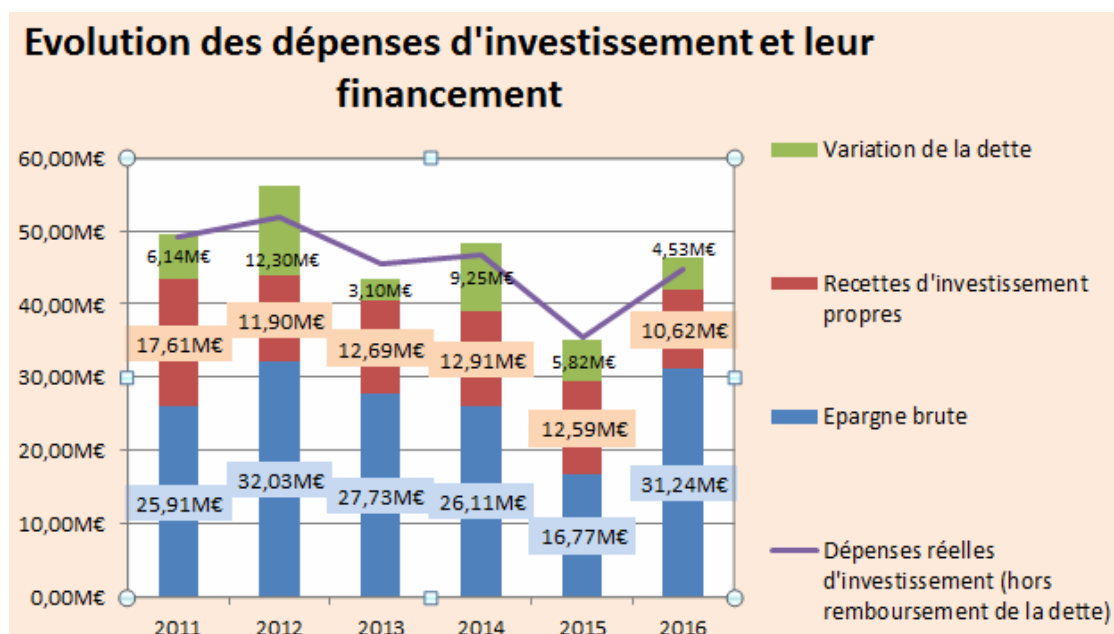
- **L'épargne nette**, qui correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette, augmente fortement et mécaniquement de +13,7M€ et offre à la collectivité la possibilité de financer plus aisément ses investissements par des ressources propres.
- **Le ratio d'épargne brute** sur les recettes réelles de fonctionnement, qui mesure la solvabilité de la collectivité, s'améliore nettement en 2016 passant à 8,93% en 2016, se rapprochant ainsi de la moyenne des autres départements sachant qu'il était en dessous du seuil d'alerte de 7,5% en 2015.
- Le **taux d'épargne nette** s'établit à 2,8% pour le Cher, encore moitié moins que les autres départements en moyenne du fait du poids de la dette important.
- 



- **L'épargne de gestion**, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement et à la réelle capacité d'autofinancement de la collectivité, atteint 33,55M€ en 2016 après avoir subi une dégradation forte en 2015, soit le plus haut niveau observé depuis 2011 et ce, malgré la CRFP.



Cette évolution à la hausse de l'épargne permet ainsi dès 2016 d'augmenter de manière importante les dépenses d'investissement, indispensables à la vitalité et à l'attractivité du Département et de respecter un plan pluriannuel d'investissement en adéquation avec les capacités financières de la collectivité.

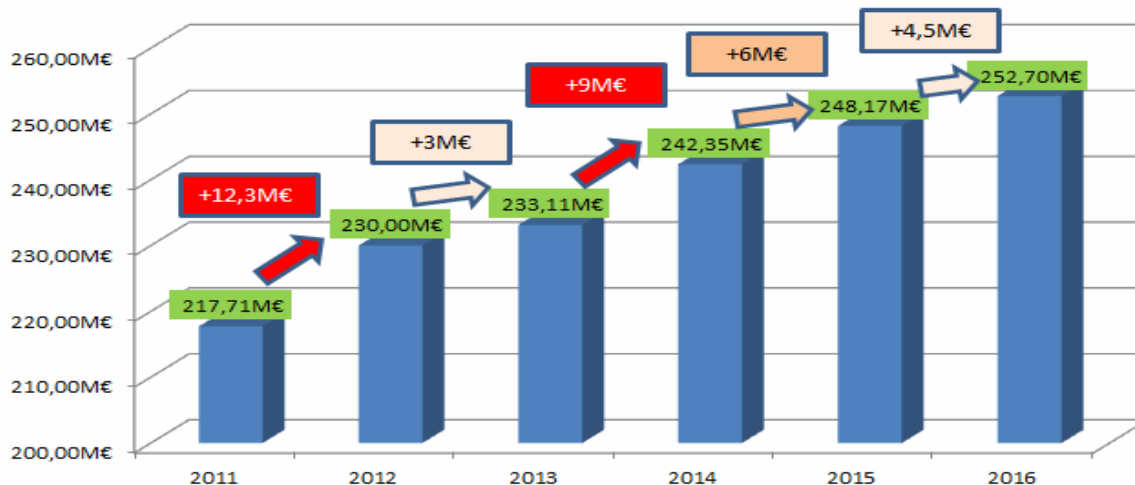


Ainsi, pour résumer l'évolution de la gestion du budget de la Collectivité, les grandes masses financières en recettes et dépenses sur les sections de fonctionnement et d'investissement sont détaillées comme suit :

En milliers d'euros	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Recettes de fonctionnement (1)</b>	<b>320 543</b>	<b>336 637</b>	<b>339 760</b>	<b>348 602</b>	<b>340 055</b>	<b>349 905</b>
Contributions directes	83 611	89 546	91 172	94 937	96 776	95 733
Autres contributions directes	66 820	67 217	64 873	67 955	69 119	74 756
Ressources institutionnelles	94 424	93 607	92 660	90 227	84 478	79 493
Fiscalité reversée	10 266	10 262	8 980	20 356	20 233	22 002
Financement spécifique AIS	48 390	46 608	48 932	48 359	47 175	51 787
Autres ressources (hors excédent)	17 032	29 397	33 143	26 767	22 274	26 134
<b>Dépenses de fonctionnement (2)</b>	<b>294 631</b>	<b>304 603</b>	<b>312 029</b>	<b>322 492</b>	<b>323 284</b>	<b>318 664</b>
Les dépenses sociales	158 643	164 228	168 564	173 733	177 693	179 525
<i>dont les AIS</i>	80 088	84 162	88 225	93 512	97 282	97 862
<i>dont les frais d'hébergement PA et PH</i>	37 152	37 817	40 257	40 624	41 406	42 093
<i>dont les autres dépenses sociales</i>	41 403	42 250	40 083	39 597	39 006	39 569
Les dépenses de personnel	69 779	71 462	75 469	76 025	76 734	72 065
<i>dont sur le chapitre 012</i>	69 221	71 236	74 835	75 713	76 300	71 873
Les dépenses courantes	6 386	6 357	6 664	6 651	5 605	6 093
Les charges financières	5 257	5 800	6 569	6 435	6 386	5 885
Les autres dépenses des compétences obligatoires (SDIS, voirie, éducation, transports et culture)	40 627	41 524	41 472	43 836	43 317	41 569
Les compétences volontaristes (culture, sport et jeunesse, tourisme, économie et enseignement supérieur, agriculture, eau et environnement, développement local,...)	13 046	12 740	12 663	12 308	11 594	11 321
Les autres dépenses	894	2 492	628	3 504	1 955	2 206
<b>EPARGNE BRUTE (A) = (1) - (2)</b>	<b>25 912</b>	<b>32 034</b>	<b>27 731</b>	<b>26 110</b>	<b>16 771</b>	<b>31 240</b>
Taux d'épargne brute	8,1%	9,5%	8,2%	7,5%	4,9%	8,9%
<b>Recettes d'investissement (3)</b>	<b>17 613</b>	<b>11 903</b>	<b>12 690</b>	<b>12 912</b>	<b>12 586</b>	<b>10 617</b>
Subventions d'équipement reçues	8 063	3 449	3 743	4 139	3 500	2 235
FCTVA-DGE-DDEC - Amendes radar	8 829	7 700	7 747	7 501	7 183	6 775
Autres (hors emprunt et excédent)	721	754	1 200	1 272	1 903	1 606
<b>RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES POUR INVESTIR</b>	<b>43 525</b>	<b>43 937</b>	<b>40 421</b>	<b>39 022</b>	<b>29 357</b>	<b>41 858</b>
<b>Dépenses d'investissement (hors dette) (4)</b>	<b>49 235</b>	<b>51 927</b>	<b>45 628</b>	<b>46 729</b>	<b>35 555</b>	<b>44 791</b>
Subventions d'équipement versées	18 798	22 642	16 672	16 307	10 399	11 817
Dépenses d'équipement directes	29 848	28 695	27 627	28 675	23 794	32 328
Autres dépenses d'investissement	589	589	1 328	1 747	1 362	646
Remboursement du capital de la dette (B)	12 187	16 443	17 397	19 234	20 679	21 462
Total des dépenses d'investissement	61 421	68 370	63 025	65 963	56 234	66 253
Besoin de financement (C) = (4) -(3)	31 622	40 023	32 938	33 817	22 969	34 174
Besoin d'emprunt (C) - (A) + (B)	17 897	24 433	22 604	26 941	26 877	24 396
Emprunts mobilisés	18 323	28 741	20 500	28 480	26 497	25 995
Encours de dette au 31 décembre	217 706	230 004	233 106	242 352	248 170	252 703
Encours de dette au 31/12 /épargne brute	8,4	7,2	8,4	9,3	14,8	8,1

Le Département a par ailleurs débuté un travail sur la gestion rigoureuse de la dette. La capacité de désendettement a dès lors chuté de 14,80 ans en 2015 à 8,1 ans en 2016 et l'augmentation du stock de la dette a été contenue pour atteindre 252,70M€ d'encours sur 2016.

### Encours de dette au 31 décembre



L'endettement constant du Département, qui permet d'assurer le financement des projets d'investissements dans le cadre du respect des opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement, a généré un remboursement croissant de la dette en capital du département de 21,46 M€ en 2016 contre 20,68 M€ en 2015.

Toutefois, les marges de manœuvre du département se sont redressées en 2016 et permettent d'avoir un autofinancement brut (31,24M€ contre 16,77M€ en 2015) qui redevient supérieur au remboursement en capital de la dette.

Le volume d'emprunt a été stabilisé en 2016 à 26 M€, soit un niveau relativement similaire à 2015 (26,5M€) et à 2014 (25M€), pour assurer le respect des projets et opérations inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement.

### Au niveau des Budgets annexes

Outre le budget principal, le Conseil départemental du Cher dispose de 4 budgets annexes, dont les résultats sur 2016 sont les suivants :

- Le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (C.D.E.F.)**, qui présente un résultat de l'exercice : . en fonctionnement de 144 594,60 €  
. en investissement de - 462 576,30 €

- Le **Laboratoire Départemental d'Analyses 18 (L.D.A)**, qui présente, toutes sections confondues, un résultat déficitaire en 2016 de 30 655,46 € et un résultat cumulé de 0 €.

- Le **Centre Fonctionnel de la Route (C.F.R.)**, qui présente un solde excédentaire en 2016, toutes sections confondues, de 208 689,46 € et un résultat cumulé de 1 336 446,34 €.

- Le **Transport Interurbain (T.I.)** qui réalise quant à lui un excédent pour l'exercice 2016 de 39 106,41 € et un résultat cumulé de 0 €.